

La Wallonie a faim de fonctionnaires

ENTITÉS FÉDÉRÉES Paul Magnette évoque le transfert d'agents francophones en Wallonie

- ▶ La réflexion ne fait que débiter, mais elle ne peut plus être ignorée.
- ▶ Dans la capitale, la Fédération Wallonie-Bruxelles occupe beaucoup de Wallons.
- ▶ Et s'ils travaillaient plutôt dans leur Région ?

L'air est connu : il y a de la place disponible en Wallonie. Les larges espaces dont dispose le territoire wallon sont un des arguments forts pour plaider en faveur du développement régional, même s'il faut aussi penser à préserver les hectares en donnant la priorité à la densification du tissu urbain.

Paul Magnette (PS) a tiré parti de cet argument, ce lundi au parlement, pour évoquer le possible transfert vers le sol wallon de certains agents de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui gagnent chaque matin la capitale pour y travailler, avec les problèmes de mobilité (pour eux) et d'engorgement (pour Bruxelles) que l'on imagine aisément.

Le ministre-président avait évoqué les mêmes soucis il y a quelques mois dans *Le Soir* en annonçant que la Wallonie était candidate à l'accueil d'administrations européennes, puisqu'elles sont à l'étroit à Bruxelles (il ne s'y était pas fait que des amis à cette occasion). Et nul n'ignore que la sixième réforme de l'Etat va pousser vers les Régions, dont la Wallonie, des centaines d'ex-agents fédéraux.

A propos de la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'idée progresse tout doucement dans les esprits depuis une interview de Paul Magnette accordée à *L'Echo* en juin dernier. Cette impression a été confirmée à Namur en ce début de semaine à l'occasion de

questions parlementaires posées par Stéphane Hazée (Ecolo) et Jean-Luc Crucke (MR).

La culture à Mons ?

Entendons-nous : le ministre-président pèse chacun de ses mots pour ne pas heurter ses amis de la Fédération Wallonie-Bruxelles, à commencer par le ministre-président Rudy Demotte. Mais enfin...

« Il ne faut pas désarticuler l'administration de la Fédération Wallonie-Bruxelles, explique Paul Magnette. Mais on peut envisager de rapprocher le lieu de travail et le lieu de vie. A ce stade, il s'agit d'une idée générale, d'un souci de cohérence auquel nous devons réfléchir. »

Dans la foulée toutefois, le Carolo cite un exemple concret qui devrait être entendu par Elio Di Rupo, son président de parti : « Demain, pourquoi ne pas décider que l'administration de la Culture, plutôt que d'être basée à

Bruxelles, le soit à Mons, une grande ville wallonne en plein rayonnement ? », s'interroge-t-il publiquement. Une belle consécration pour Mons 2015 qui cherche à prolonger les effets bénéfiques de son statut de capitale européenne de la culture.

Selon les chiffres avancés par Paul Magnette, un transfert d'agents de la Fédération vers la Wallonie aurait des conséquences limitées. La Fédération

Wallonie-Bruxelles occupe 6.000 agents, hors personnel enseignant bien entendu. Parmi ceux-ci, 3.500 travaillent déjà sur le sol wallon. « Si un millier supplémentaire de fonctionnaires sont transférés de Bruxelles vers la Wallonie, cela ne réglera évidemment pas l'ensemble des problèmes de mobilité à Bruxelles », souligne-t-il. Mais cette évolution pourrait avoir un impact positif sur l'évolution de nos pôles urbains wallons. On sait que la présence d'une administration peut générer un effet de cluster qui séduit les entreprises privées. »

« Si l'on veut intensifier notre redéploiement économique, il faut aussi, à côté de la réindustrialisation, que l'économie de services, historiquement concentrée sur Bruxelles, se relocalise en Wallonie autour de sièges d'administrations et d'entreprises publiques », a-t-il exposé.

Le débat est dans les limbes, entendons-nous. Mais il n'est pas neutre pour autant : dans l'opposition entre régionalistes et partisans d'une Fédération Wallonie-Bruxelles forte, le transfert vers le sud des agents wallons employés par la Fédération pourrait être lourd de sens, politiquement. Vers une régionalisation de l'éducation et de la culture, mine de rien ? ■

ERIC DEFFET

UNION EUROPÉENNE

Accueil de l'Europe : rien de neuf...

L'Union européenne a d'autres soucis que l'implantation de ses fonctionnaires. Mais les propos du ministre-président wallon à propos de la Fédération Wallonie-Bruxelles en rappelent d'autres tenus en décembre dernier dans les colonnes du *Soir* à propos des interrogations de la Commission européenne sur sa présence dans la capitale.

« Nous n'écartons plus la possibilité de quitter Bruxelles pour nous installer en périphérie. Ce n'est plus un tabou. Nous attendons les propositions que les développeurs immobiliers nous soumettront », avait annoncé Leszek Madeja, en charge de la politique immobilière de la Commission européenne. Paul Magnette avait pris sa plus belle plume pour faire savoir aux instances européennes que la Wallonie a de l'espace à offrir pour les immeubles envisagés : 130.000 mètres carrés au total. Les appels d'offres doivent être lancés dès 2015. A Namur, on attend toujours, mais le dossier n'est pas perdu de vue.

E.D.